

23 déc 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 23 décembre 2004

Groupe interforces antiterroriste

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, et de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé une note d'orientation générale pour une réforme du Groupe Interforces antiterroriste (GIA).

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, et de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé une note d'orientation générale pour une réforme du Groupe Interforces antiterroriste (GIA).

La note d'orientation sera traduite dans un avant-projet de loi. Elle vise à développer la coordination de l'organisation des flux d'informations entre les divers services et les autorités belges et la réalisation d'une évaluation commune de la menace. Dans ce contexte, la note prévoit de renforcer le GIA actuel en le transposant dans un nouvel organe dénommé Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM). Les modifications impliquent un renforcement et un élargissement de la situation existante. L'OCAM succédera aux missions et aux obligations du GIA. L'OCAM se voit accorder une extension de sa composition : on y ajoute en effet des fonctionnaires détachés de tous les départements, qui peuvent fournir des informations utiles pour la lutte contre le terrorisme ou toute autre forme de menace grave pour la sécurité du territoire. Une approche intégrale et intégrée des différents acteurs concernés constitue l'assise fondamentale d'une politique de sécurité efficace.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>